



Mobilité durable



La stratégie normande

Le développement de la mobilité propre est un enjeu majeur. La Région souhaite réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux transports en zone urbaine, améliorer la qualité de l'air et atténuer les nuisances sonores.

La numérisation des transports urbains propres constitue un enjeu d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction de la congestion routière, en favorisant le report

modal vers des modes doux ou partagés et en promouvant la mobilité intermodale durable.

En savoir plus

Les investissements 2021-2027 au titre du FEDER en Normandie portent plus particulièrement sur les outils numériques permettant de favoriser le report modal vers des modes doux ou partagés (billettique sans contact, interopérabilité, etc.).

[Fiche dispositif FEDER 21-27_Numérisation des transports urbains.pdf](#)
[Support_Numérisation des transports urbains.pdf](#)

Financements disponibles

Dans le cadre des programmes normands

- [Pré-demande fonds européens FEDER FSE+ FTJ PO 2021-2027](#)

Ancre
contacts

Autres programmes européens

[Mécanisme pour l'interconnexion en Europe](#)
[Programme Interreg Europe du Nord-Ouest](#)
[Programme Interreg Europe](#)

Direction Mobilité et Infrastructures

Service Offre de Mobilité et Intermodalité

5, rue Robert Schuman, 76000 Rouen

[02 35 52 56 06](tel:0235525606)

Exemples de projets 14-20

Aménagement des territoires